EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 16.04.2024

ID: 089-200039642-20240404-16_2024-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

En exercice: 75
Présents: 53
Absent(s): 14
Pouvoir(s): 8
Votants: 61

Délibération n° 16-2024

FINANCES

Objet:

Approbation des comptes administratifs

Budget Principal – Exercice 2023

Le quatre avril deux-mille-vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME, Président.

Etaient présents: Ancy-le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-le-Libre: Mme. BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: M. TRUCHY Maryan, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flognyla-Chapelle: M. CAILLET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Fulvy: M. HERBET Robert, Gigny: M. TOBIET Michel, July: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Nuit-sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pimelles: M. RETIF Adrien, Ravières: M. FORET Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémy, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Sambourg: M. FORET Bernard, Sennevoy-le-Bas: Mme RAOUX Roseline, Sennevoy-le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: Mme DOLLIER Anne. Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, Mme ELBACHIR Nicole, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme ORGEL Emilie, . Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Vézinnes: M. SOEHNLEN Pascal, Villiers-les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Villon: M. CATY Gérard, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICO Christian.

Excusés ayant donné pouvoir : Aisy-Sur-Armançon : M MURAT Olivier (a donné pouvoir à M. PROT Dominique) Epineuil : Mme JOUVEY Maryline (a donné pouvoir à Mme SAVIE EUSTACHE Françoise), Pacy-sur-Armançon : M. GOUX Jean-Luc (a donné pouvoir à M. MUNIER Patrice) Perrigny-sur-Armançon : Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie (a donné pouvoir à M. GONON Jean-Louis) Rugny : M. NEVEUX Jacky (a donné pouvoir à Mme GRIFFON Delphine) Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), Tronchoy : M. DEZELLUS Emmanuel (a donné pouvoir à M. LEMAIRE Benjamin).

Absents excusés: Flogny-la-Chapelle: Mme DRUJON Nathalie, Lézinnes: Mme RIS Jeannine, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Tanlay: M. ROY Yohan, Yrouerre: M. PIANON Maurice.

Absents non excusés: Baon: M. CHARREAU Philippe, Gland: Mme CAMUS-NEYEN Sandrine, Lézinnes: M. BRUMEAUX Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, M. HAMAM Nabil, M. ROBERT Christian.

Secrétaire de séance : M. Pascal SOEHNLEN

Date de convocation: 29 MARS 2024

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur José Ponsard, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Régis LHOMME – Président de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne », après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, hors la présence de Monsieur le président, le Conseil Communautaire	49	pour
	0	contre
	12	abstention

1) lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 16.04.2024

ID: 089-200039642-20240404-16_2024-DE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses ou Déficit (4)	Recettes ou Excédents (4)	Dépenses ou Déficit (4)	Recettes ou Excédents (4)	Dépenses ou Déficit (4)	Recettes ou Excédents (4)
Résultats reportés 2022		1 841 914,63 €		1 374 965,66 €	<i>π</i> €	3 216 880,29 €
Opérations de l'exercice	8 139 869,83 €	8 670 486,71 €	2 069 019,30 €	1 691 102,74 €	10 208 889,13 €	10 361 589,45 €
TOTAUX	8 139 869,83 €	10 512 401,34 €	2 069 019,30 €	3 066 068,40 €	10 208 889,13 €	13 578 469,74 €
Résultats de clôture 2023		2 372 531,51 €		997 049,10 €		3 369 580,61 €
Restes à Réaliser			596 695,39€	175 463,39 €	596 695,39 €	175 463,39 €
TOTAUX CUMULES	8 139 869,83 €	10 512 401,34 €	2 665 714,69 €	3 241 531,79 €	10 805 584,52 €	13 753 933,13 €
RESULTATS DEFINITIFS		2 372 531,51 €		575 817,10 €		2 948 348,61

- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) Reconnait la sincérité des restes à réaliser,
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le Président de séance, Régis LHOMME Le secrétaire de séance, M. Pascal SOEHNLEN



- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).